

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MOONLIGHT STUDIO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
FAYA, Lot 27, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOONLIGHT STUDIO »

Objet : Studio de production ; cinématographie ,  
télévision & radio ; organisation événementielle &  
publicité ; communication media & hors media ;  
prestations de services & import - export ; divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
FAYA, Lot 27, Ilot 12

Dirigeant(s) Mme POKOSSY-EPEE EPSE COULIBALY

MANUELA AURELIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13218 du 07/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86721/GTCA/RC/2023 du 07/12/2023

